PANNE ÉLECTRIQUE

Instructions pour les occupants

Dès que survient la panne électrique

- Demeurer calme et à son poste de travail.
- Dans l'éventualité où une personne est dans un local sans éclairage, se diriger lentement et avec précautions vers un local avec éclairage naturel en attendant que la situation se rétablisse
- Aller chercher les personnes qui pourraient se trouver dans des locaux sans fenêtres : toilettes, rangements, etc.
- Valider que la panne ne touche que votre secteur.
- Demander à une personne responsable de votre groupe de communiquer avec la sécurité au : 514-396-8900 ou 55 (sur le système téléphonique de l'ÉTS) pour les urgences
 - Spécifier le secteur
 - L'heure à laquelle la panne est survenue
 - Indiquer s'il y a des personnes blessées
- Cesser toute activité dangereuse (par exemple : manipulation de produits chimiques) et de le faire de façon sécuritaire (par exemple : entreposer les produits dangereux)
- Éteindre les sources de chaleurs ou brûleurs
- Être à l'écoute des instructions diffusées par le service de sécurité

Lorsque la panne est généralisée

- Attendre les instructions diffuées par le service de sécurité,
- Suite à un ordre d'évacuation, prendre les escaliers. Les ascenseurs ne doivent servir que pour les cas d'urgence et pour les personnes à mobilité réduite.
- Lors d'une évacuation suite à une panne d'électricité les gens quittent l'école pour le reste de la journée. Ils <u>ne doivent pas</u> se rendre au point de rassemblement.
- Lorsque la panne est de longue durée, s'informer sur le site WEB de l'école ou en écoutant le message d'accueil de la boîte vocale générale de l'école au 514-396-8800.

Lors de la fin de la panne

Attendre les instructions avant d'entrer dans l'établissement